Instructions pour le Marchepied pliant

(Référence : 35.01.02)



Le marchepied est un outil dont on se sert pour atteindre des zones en hauteur non accessibles. La conception du marchepied pliant **taliaplast®**, d'une **hauteur de 68 cm**, est composée d'une plateforme supérieure antidérapante. Elle est accessible, des deux côtés du produit, par l'intermédiaire de deux marches antidérapantes. Le produit est prévu pour une **charge utile maximale de 150 Kg**. Le marchepied est conforme à la norme **EN 131 - 1-2-3.**

SOFOP taliaplast®
3 route de la Torse RN 171 - BP 46 - FR
44550 Montoir de Bretagne - France

Instruction d'utilisation

Lisez attentivement ce mode d'emploi avant d'utiliser votre marchepied.
Conservez-le également pour une consultation ultérieure.
Portez également une attention particulière aux indications et pictogrammes figurant sur le produit.

■ Avant utilisation

- Soyez toujours vigilant. Gravissez le marchepied en étant concentré et pas sous l'emprise d'alcool, de médicaments ou de produits pouvant affecter votre capacité de réaction.
- Lors du transport du marchepied, assurez vous qu'il est installé de façon à éviter tout dommage.
- Après réception et avant chaque utilisation, contrôlez la présence et l'état de fonctionnement de toutes les pièces du marchepied (entre autres pieds et embouts).
- Examinez visuellement le marchepied avant chaque utilisation, pour vérifier qu'il n'est pas endommagé et qu'il peut être utilisé en toute sécurité (exemple : déformation et usure).
- Contrôlez régulièrement si les pieds ne sont pas usés. Des pieds usés peuvent endommager le sol ou faire glisser le marchepied.
- Un contrôle périodique régulier est requis pour les utilisateurs professionnels.
- Contrôlez chaque fois que le marchepied soit approprié à l'usage pour lequel vous comptez l'utiliser.
- Utilisez le marchepied exclusivement pour la destination pour lequel il a été conçu.
- Eliminez toute souillure du marchepied, telle que de la peinture humide, boue, huile ou neige...
- N'utilisez jamais un marchepied endommagé ou cassé. Les réparations provisoires sont interdites.
- Avant d'utiliser un marchepied, il convient de procéder à une évaluation des risques en vertu de la législation du pays d'utilisation.
- Une utilisation adaptée et un entretien régulier sont gages de durabilité et de sécurité.

■ Mise en place du marchepied

- La marchepied doit être correctement mis en place, l'ouverture étant complète et les marches étant parallèles.
- Placez toujours le marchepied sur une surface horizontale, régulière, stable, fixe et non glissante. Les pieds du marchepied ne doivent pas pouvoir s'enfoncer ou glisser.
- Placez le marchepied de sorte que les quatre pieds reposent sur une surface plane et fixe.
- Contrôlez la stabilité du marchepied avant de monter dessus.
- Ne repositionnez jamais le marchepied depuis une position en hauteur.
- Lors de l'installation du marchepied, prenez des mesures de précaution supplémentaires lorsque celui-ci doit être monté devant une ouverture (porte ou zone de passage, fenêtre ouverte...). Prenez en compte le risque de collision.
- Le marchepied doit reposer sur ses quatre pieds et non sur les marches ou montants.

■ Utilisation de l'échelle

- Ne dépassez pas la charge totale maximale de 150Kg (utilisateur et son éventuel «équipement»).
- Ne tentez pas d'atteindre un point trop éloigné. il convient que l'utilisateur ait toujours la taille entre les deux montants du marchepied et les deux pieds sur la même marche tout au long de sa tâche.
- N'utilisez pas un marchepied pour accéder à un autre niveau.
- N'utilisez le marchepied que pour des petits travaux de courte durée.
- N'utilisez pas le marchepied si il existe un risque de contact électrique.
- Utilisez un marchepied non conducteur pour les travaux devant être réalisés sous tension électrique.
- N'utilisez pas le marchepied en extérieur lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (vent fort, par exemple).
- Ne laissez jamais un marchepied monté sans surveillance. Prendre les précautions nécessaires pour empêcher que des enfants ne jouent sur le marchepied.
- Sécurisez, si possible, les portes (mais pas les issues de secours) et les fenêtres sur le chantier.
- Montez ou descendez du marchepied en lui faisant face.
- N'utilisez pas le marchepied comme passerelle.
- Pour éviter tout glissement, portez des chaussures appropriées pour monter sur le marchepied.
- Evitez toute contrainte latérale excessive, comme l'utilisation d'une perceuse dans de la brique ou du béton. Risque de déséquilibre.
- Ne restez pas trop longtemps sur le marchepied sans pause régulière. La fatigue présente un risque.
- L'équipement utilisé sur le marchepied doit être léger et aisé à manipuler.
- Ne montez jamais à plus d'une personne sur le marchepied.
- Ne déplacez jamais le marchepied lorsqu'une personne se trouve sur une marche.

Réparation, entretien et stockage

■ L'entretien et les réparations doivent être effectuées par une personne compétente. Toute réparation est à la charge de l'utilisateur et réaliser à ses risques et périls. SOFOP taliaplast® ne pourra être tenue responsable pour tous dommages causés par une réparation incorrecte. Le cas échéant, vous pouvez solliciter la société SOFOP taliaplast® pour la réparation de votre marchepied.

■ Il convient de stocker le marchepied à l'abri des intempéries, au sec et loin de travaux pouvant endommager le produit.

Démontage, élimination

■ Respecter les consignes de sécurité.

■ Eliminer l'appareil et ces composants dans le respect de l'environnement.

taliaplast®
est la marque déposée
de la société
SOFOP S.A.S.

Société Française
d'Outils Professionnels
SAS au capital de
4 022 040 Euros
R.C. 95 B 00076
La Roche/Yon
SIREN 006 780 514
APE 2229 B
N° TVA FR 72 006 780 514
Identifiant EORI : FR 006 780 514 00052



www.taliaplast.com